

## **Extrait du Registre des Délibérations**

### **DU CONSEIL MUNICIPAL**

#### **Séance du mercredi 16 décembre 2020 à 18 heures**

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 9 décembre 2020, s'est réuni salle Laïta, Espace Benoîte Groult, Avenue du Coat-Kaër, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Danièle Brochu, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Gérard Jambou, Pascale Douineau, Pierrick Le Guirrinec, Nadine Constantino, Eric Alagon, Stéphanie Mingant, Manuel Pottier, Isabelle Baltus, Yves Schryve, Morgane Côme, Emilie Cerisay, Christophe Couic, Frédérique Dieter-Pustoc'h, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Ronan Gouerec, Isabelle Le Douaron, Arnaud Le Penneec, Pierre Guillon, Eric Saintilan, Sonia Ollivier, Michel Tobie, Anne Daniel, Alain Kerhervé.

Pouvoirs :

David Le Doussal a donné pouvoir à Gérard Jambou  
Sylvana Macis a donné pouvoir à Patrick Tanguy  
Sylvain Victorin-Savin a donné pouvoir à Anne Daniel

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Gérard JAMBOU

## **18. DENOMINATION DE VOIE SUR LE SECTEUR DE KERGOSTIOU**

### Exposé :

Sur les communes de Quimperlé et de Rédéné, il apparait que deux voies de circulation portent le même nom sur les secteurs de Kergostiou pour Quimperlé et de Kerfleury sur le territoire de Rédéné, à savoir la rue Yvonne Chauffin.

Pour lever toute ambiguïté, il semble nécessaire d'apporter un complément d'adresse sur la rue Yvonne Chauffin se trouvant sur le territoire de Quimperlé.

Aussi, il est proposé de renommer cette voie : la rue Yvonne Chauffin – Kergostiou

### Proposition :

Le conseil municipal est invité à :

- Donner son accord sur la nouvelle dénomination de la voie : Rue Yvonne Chauffin – Kergostiou

*Avis favorable de la commission conjointe « Politique de la Ville et de l'Environnement » et « Réseaux, Travaux, Voirie, Eau et Lutte contre les inondations » du 4 décembre 2020*

**Décision : Adopté à l'unanimité.**



*dx*  
Le MAIRE,  
Michaël QUERNEZ

Envoyé en préfecture le 21/12/2020

Reçu en préfecture le 21/12/2020

Affiché le

ID : 029-212902332-20201216-18161220-DE

